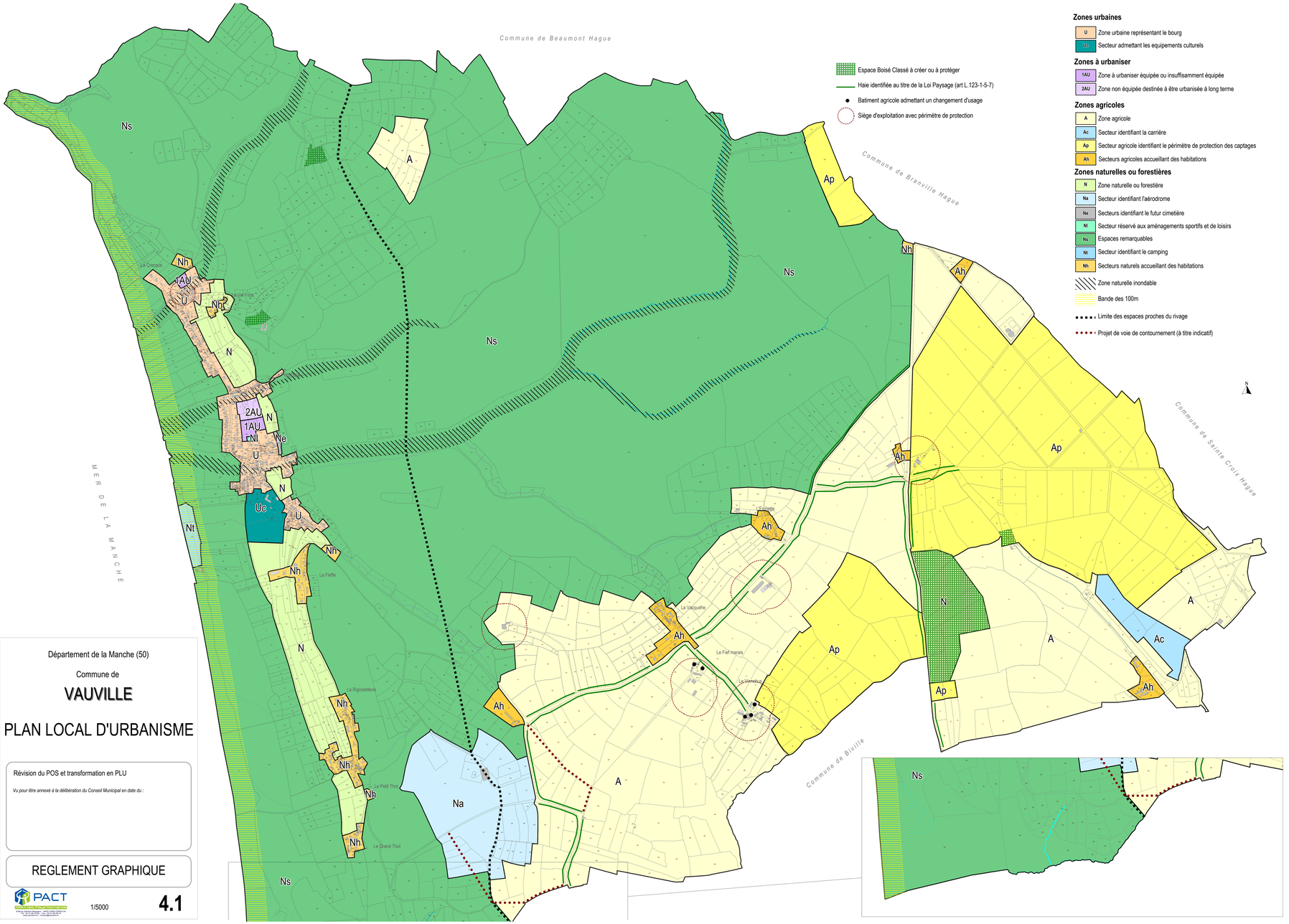


Espace Boisé Classé à créer ou à protéger

Haie identifiée au titre de la Loi Paysage (art L.123-1-5-7)

Batiment agricole admettant un changement d'usage

Siège d'exploitation avec périmètre de protection

Zones urbaines

- U — Zone urbaine représentant le bourg
- Uc — Secteur admettant les equipements culturels

Zones à urbaniser

- 1AU — Zone à urbaniser équipée ou insuffisamment équipée
- 2AU — Zone non équipée destinée à être urbanisée à long terme

Zones agricoles

- A — Zone agricole
- Ac — Secteur identifiant la carrière
- Ap — Secteur agricole identifiant le périmètre de protection des captages
- Ah — Secteurs agricoles accueillant des habitations

Zones naturelles ou forestières

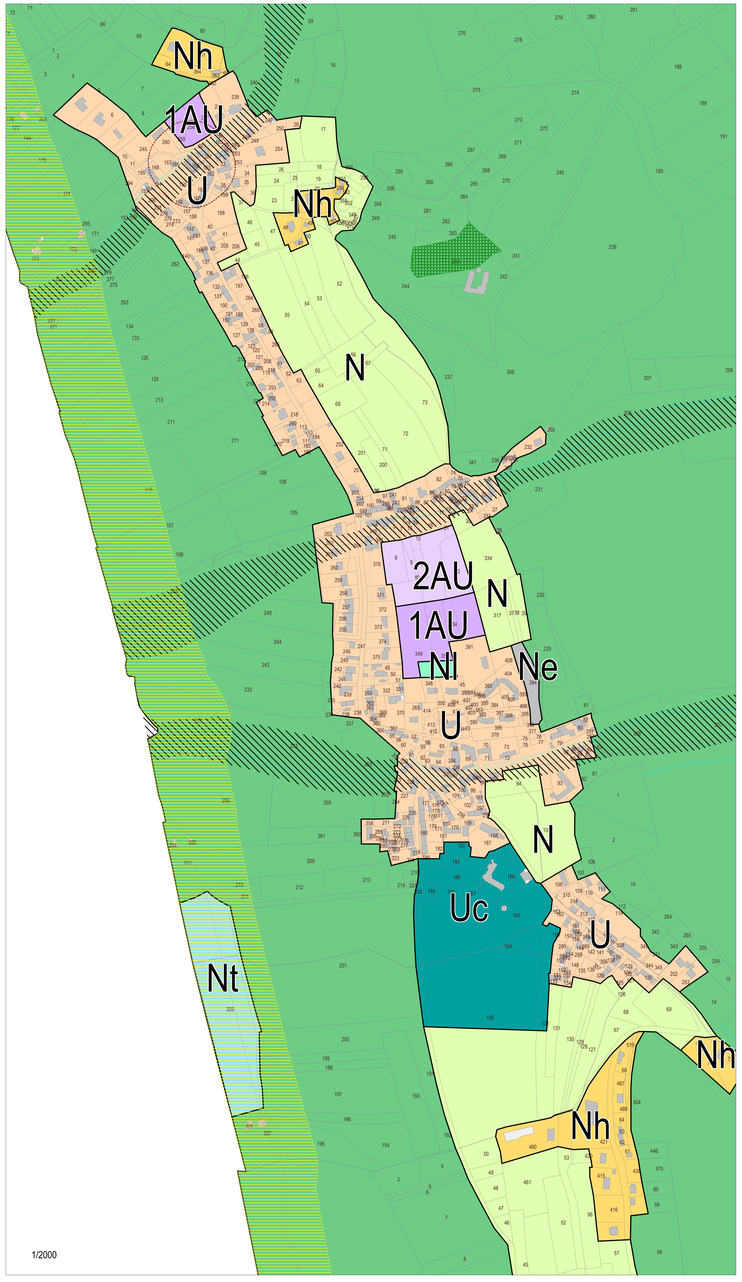
- N — Zone naturelle ou forestière
- Na — Secteur identifiant l'aérodrome
- Ne — Secteurs identifiant le futur cimetière
- Nl — Secteur réservé aux aménagements sportifs et de loisirs
- Ns — Espaces remarquables
- Nt — Secteur identifiant le camping
- Nh — Secteurs naturels accueillant des habitations

Zone naturelle inondable

Bande des 100m

Limite des espaces proches du rivage

Projet de voie de contournement (à titre indicatif)



1/2000

Département de la Manche (50)

Commune de

VAUVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision du POS et transformation en PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

REGLEMENT GRAPHIQUE

PACT

1/5000

4.1